

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Éducation du jeudi 8 juillet 2021



Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

L'année scolaire est terminée, presque si on considère que les résultats des oraux de rattrapage seront donnés demain. Une année qui finit dans l'épuisement et une énorme tension pour les équipes encadrantes, éducatives pour les élèves et leurs parents pour tenir à flot la mobilisation dans les apprentissages. Deuxième année sous l'emprise de la crise sanitaire, avec ses impacts nombreux sur les besoins fondamentaux des enfants et des jeunes, sur leur santé physique, affective, psychologique et mentale, sur l'accroissement des inégalités socio scolaires et de territoires. Les premiers résultats parus hier pour le baccalauréat démontrent la bienveillance, mais une nouvelle fois, la communauté éducative s'est retrouvée pour une grande partie d'entre elle soumise aux soubresauts des systèmes numériques. Elles et ils ont été nombreux à ne pas avoir pu se connecter à Cyclades ou disposer de leur collante. Le petit stress de la toute fin de lycée pour des candidats bac 2021, les premiers de la réforme des lycées et des bacs, comme pour les équipes encadrantes. Une réforme, nous le redisons usine à gaz qui a difficilement pu permettre un cadre propice de parcours des élèves comme d'aménagements Covid des examens. Si nous comptons bien, il s'agit d'une adaptation des modalités, tous les trois mois, avec des dates d'examen inchangées, comme les programmes et les attendus. Et ils seront un certain nombre à démarrer leur parcours post bac avec une pression sur les notions non acquises et dans l'incertitude des décisions sanitaires ultérieures.

Deux sessions Covid et nous voilà aujourd'hui à étudier les futures modalités pour le baccalauréat 2022. Nous accueillons avec satisfaction la fin des évaluations communes. Le texte aménage la répartition des volumes sans jamais couper les disciplines, 60% sur les épreuves, 40% de contrôle continu. La FCPE demande formellement que cet aménagement sur les 40% soit travaillé étroitement par le comité de suivi. Travailler sur l'évaluation est un temps long et les commissions d'harmonisation ne pourront pas statuer uniquement sur la base du quantitatif et des effets établissements. Personne ne peut ignorer dans ce conseil que la certification en contrôle continu et le projet d'orientation se retrouvent étroitement liés par Parcoursup. Le dispositif proposé mis en avant sur les options et les coefficients attachés ne nous satisfait pas. Choisir une option relève de la découverte, hors nous savons ici que l'option maths relève trop pour beaucoup d'élèves d'une coche obligatoire dans le choix de leur orientation pour parcoursup. Il s'agit d'interroger la place des mathématiques dans le volume des enseignements généraux, il s'agit aussi de ne pas mettre en péril des options qui participent au choix, à la curiosité et à la formation des futures citoyennes et citoyens. En aucune manière, un candidat ne doit être lésé par une note d'option dans sa certification.

L'évaluation ne peut être qu'un livre de recettes sur les différentes formes que peuvent prendre les évaluations notées, ni d'un tout sommatif abrupto de toutes les notes des élèves sur deux années pour former une note certificative. Le tout sommatif, les moyennes de moyennes créent une forte pression sur les élèves et ne reflèteront jamais la complexité du parcours formatif d'un élève. Le risque est réel de tendre inéluctablement les relations entre les élèves, les parents et les équipes de l'établissement, et ce inutilement. Comme fédération de parents d'élèves élus, nous avons un pied dans les pratiques à l'œuvre. Nous connaissons les lycées où il y a des secondes par compétences comme des secondes coopératives et nous ne souhaitons en aucune manière les voir disparaître. Pour exemple, le livret de compétences met en avant le travail en équipe des enseignants dans la formation de l'élève et l'objective dans son rendu à l'élève et à sa famille. Ainsi voir 5 fois le même contenu d'appréciation « Doit travailler plus » à côté d'une note ne renvoie pas le même message que la case : « Engagement dans le travail personnel sur les cours vus » coché en D, 5 fois. L'essentiel est que les élèves rendent avant tout des comptes à eux-mêmes dans leur parcours formatif et ce type de travail, nous le constatons, n'empêche nullement les enseignants de construire des notes.

Nous posons encore et toujours la question de la rentrée, à l'annonce d'un été déjà tourmenté par les contaminations à la hausse. 18 mois ont passé, rien d'anticipé. La FCPE a une désagréable sensation de déjà-vu. Le niveau de contraintes est maintenu sur les programmes, sans aménagements et pas l'ombre de pistes pour l'organisation des enseignements en présence, dans le second degré.

Pour la FCPE, la continuité numérique ne saurait en aucune manière devenir la normalité de la scolarité. Il est nécessaire de se poser la question du devenir et de l'avenir de toutes et tous ces collégiens et lycéens qui passent une grande partie de leur temps, chez eux, seuls devant un écran pour apprendre et aussi se détendre, comme créer du lien virtuel trop souvent, au mieux quand ils peuvent déjà se connecter ou être accompagnés. Les enfants et les jeunes dans leur quotidien depuis bientôt deux ans se voient fortement contraints dans leurs interactions sociales, alors qu'il s'agit d'un élan essentiel pour faire société.